

# Politique de la vieillesse et prise en charge: un regard sur la diversité fédérale

*Une bonne prise en charge au troisième âge. Perspectives pour la Suisse – Forum pour les responsables vieillesse. Berne*

Prof. Valérie Hugentobler, HETSL, HES-SO  
19 novembre 2024

# La politique vieillesse en Suisse

*«On entend par politique de la vieillesse les mesures prises par l'Etat (Confédération, cantons et communes) influant sur la situation de vie de la population âgée. Revêtent une importance particulière la garantie d'un revenu adéquat et l'encouragement de la participation et de l'intégration sociales des personnes âgées.*

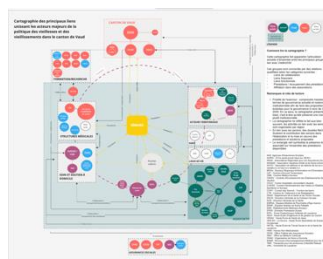
*Au sens restreint, la politique de la vieillesse comprend au niveau fédéral, d'une part, la prévoyance vieillesse financière, d'autre part, la prévoyance sanitaire.*

*Au sens large, la politique de la vieillesse concerne un large éventail de thèmes et de domaines politiques»*

Source: OFAS, 2024

# Caractéristiques de la politique vieillesse

- Des fondements juridiques pluriels et fragmentés
- Inscription dans différents échelons institutionnels
- Forte composante locale dans la définition
- Une extension des domaines d'intervention
- Des acteurs non-étatiques multiples
- Un manque de lisibilité dans un système complexe



# Les domaines d'intervention

## Au sein restreint:

### Au niveau fédéral

- Prévoyance vieillesse financière
- Prévoyance sanitaire (assurance-maladie et financement des soins de longue durée, promotion de la santé et prévention)

### Au niveau des cantons et des communes

«Les cantons et les communes ont pour tâche de veiller à ce que les personnes âgées disposent d'assistance et de soins, tant à domicile que dans les établissements médico-sociaux»

- Accompagnement et prise charge qui relèvent de la compétence des cantons

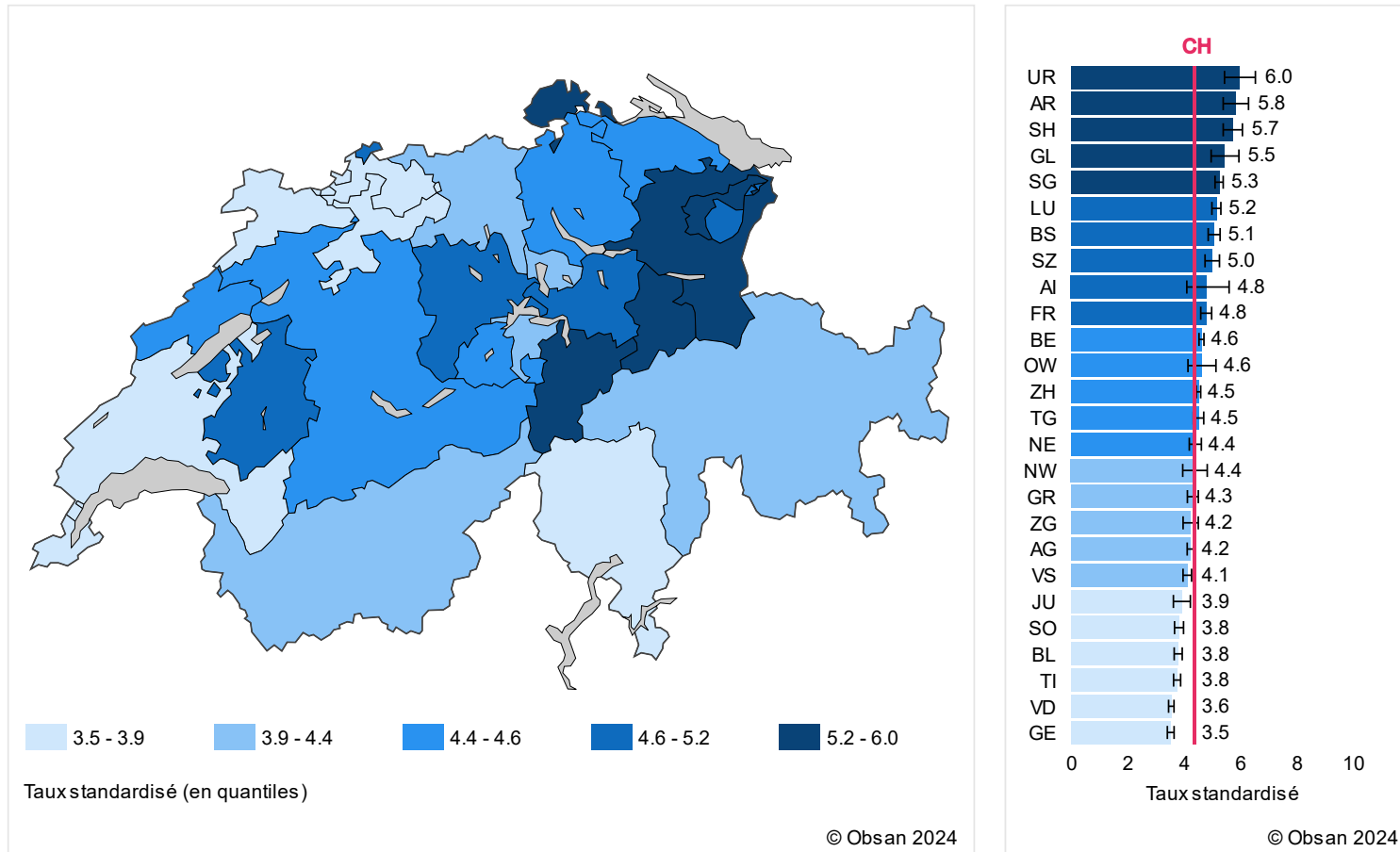
## Au sens large:

- *la sécurité sociale*
- *l'aménagement du territoire,*
- *le logement et la mobilité*
- *le marché du travail et les travailleuses et travailleurs âgés*
- *la statistique (scénarios démographiques)*
- *le droit à la protection de l'adulte*
- *les migrantes et les migrants âgés*
- *les loisirs, le sport et le mouvement*
- *la santé*
- *les soins et la prise en charge des personnes âgées*
- *la communication*
- *la recherche*
- *les relations intergénérationnelles*
- *l'égalité entre les sexes»*

Source: OFAS

# Une prise en charge marquée par de grandes inégalités territoriales

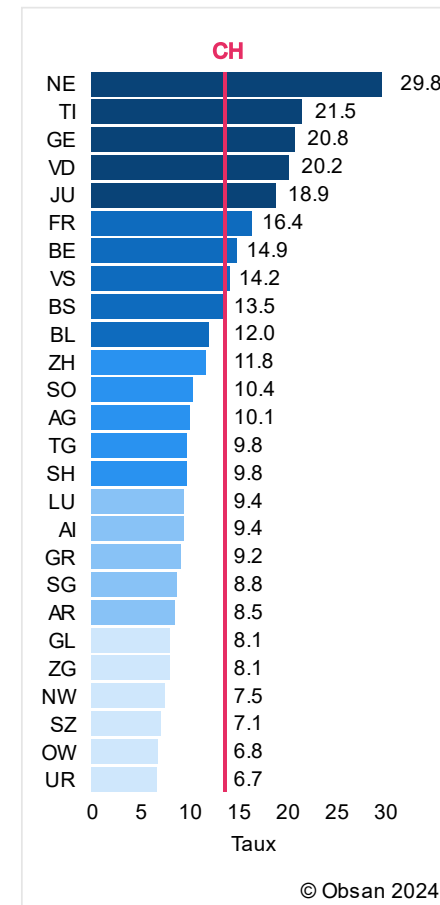
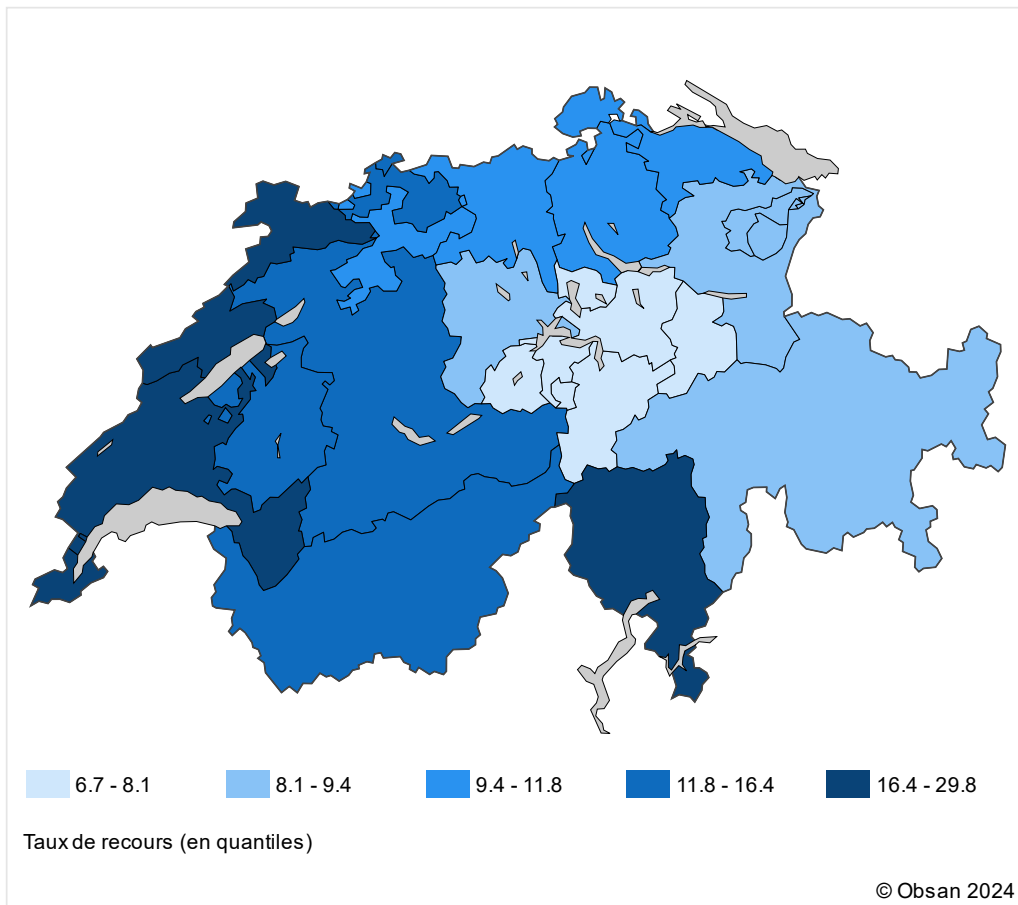
Personnes en EMS et maisons pour personnes âgées par canton (% des 65+)



Source: OBSAN

# Une prise en charge marquée par de grandes inégalités territoriales

Recours aux soins à domicile par canton (% des 65+)

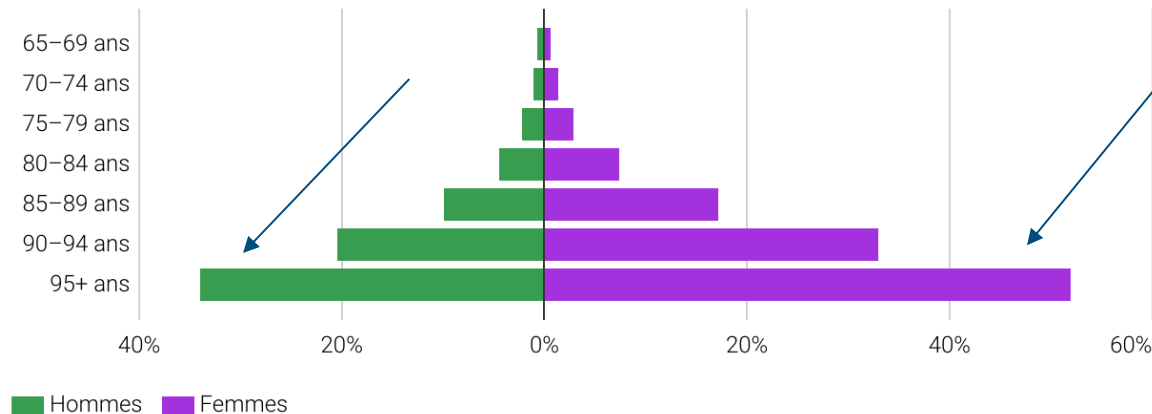


Source: OBSAN

# Vieillir à domicile = la norme

## Personnes vivant en établissement médico-social, en 2022

Taux d'hébergement selon la classe d'âge, au 31.12



Source: OFS – Statistique des institutions médico-sociales (SOMED),  
statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2023

## ZUHAUSE ALT WERDEN

Chancen, Herausforderungen  
und Handlungsmöglichkeiten  
für Wohnungsanbieter



Eveline Althaus und Angela Birrer

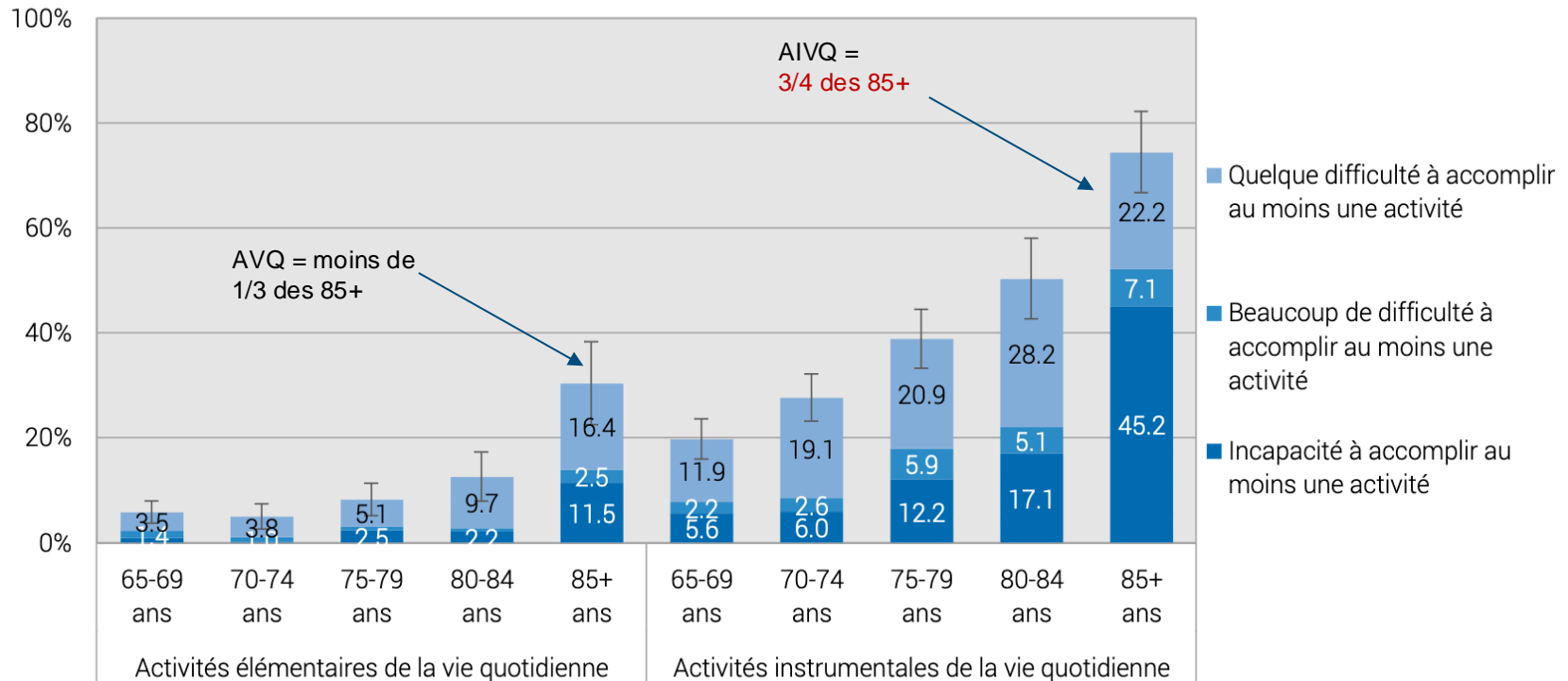
ETH Wohnforum  
ETH CASE

- Vivre à domicile de plus en plus longtemps, y compris avec des problématiques de santé (limitations fonctionnelles, sensorielles ou cognitives) et parfois sans entourage familial ou de proches.



# Modalités de financement des prestations de soin vs d'aide = enjeu majeur

## Limitation dans les activités de la vie quotidienne



Source: Tiré de *La santé des 65 ans et plus en Suisse latine*. OBSAN, 2020  
OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

# **Le rôle clé des responsables vieillesse à l'échelon local**

# Favoriser le *ageing in place*

Un travail sur trois axes

1. Logement: **adaptation** vs offrir des **alternatives** – garantir l'**accessibilité** financière et architecturale (logements d'utilité publique/ adaptés)
  - ex. canton de Vaud : soutien financier à l'adaptation du logement + développement de l'offre en logement adapté et accompagné (LADA)



# Favoriser le *ageing in place*

## 2. Environnement social : favoriser l'intégration dans la communauté/ quartier/ voisinage/ réseaux soutien

- Développer les supports de proximité – p. ex. référentes sociales, *Siedlungscoachs*, travail social proximité, etc.
- Importance de la présence de **professionnel·les** pour favoriser la participation et la cohésion sociale.



**vie de  
quartier**

# Favoriser le *ageing in place*

3. **Territoire de vie** : infrastructures, services, prestations, mobilité, connectivité, etc.
- Réflexion d'échelle nécessaire, diagnostic territorial  
**Mutualisation** des moyens, infrastructures et services, travail à l'échelon infracommunal.

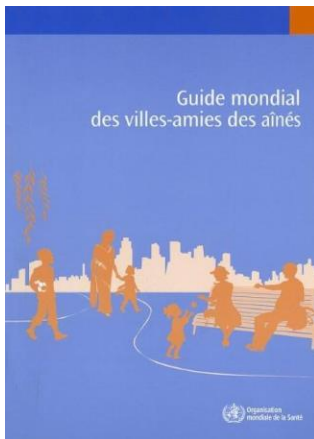


- Tenir compte des dimensions spatiales et relationnelles des territoires de vie.

« *On vieillit comme le milieu dans lequel on vit permet de le faire* » (Caradec, 2014)

# En conclusion

- Elaborer une **politique vieillesse territoriale**
- Coordonner l'offre et les services – apporter de la **lisibilité**
- Développer l'accompagnement **social et de proximité** :  
conseil – soutien dans les démarches – accès aux droits,  
éviter non-recours – travail communautaire, etc.
- Utiliser les **outils** existants et se référer aux **bonnes pratiques**
- Travailler de manière **interdisciplinaire**



**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

**Valérie Hugentobler**

Professeure · Co-doyenne

Laboratoire de recherche santé - social (LaReSS)

**Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)**

**HES-SO**

Ch. des Abeilles 14 · 1010 Lausanne · Suisse

[valerie.hugentobler@hetsl.ch](mailto:valerie.hugentobler@hetsl.ch)